



/Foire aux questions
MOUVEMENT « J'ADOPTER
LE QUÉBEC TECH »»



01 Informations générales

[En quoi consiste le Mouvement?](#)

[Quels sont les services offerts aux entreprises adhérant au Mouvement ?](#)

[Quelle est la visibilité pour mon entreprise associée au Mouvement ?](#)

[Quelle est la durée d'accès au service ?](#)

[Comment le Mouvement peut bénéficier à mon entreprise ?](#)

02 Fonctionnement du service

[Quelle est l'implication pour mes équipes internes?](#)

[Qui devrait être le point de référence pour le Mouvement au sein de mon entreprise ?](#)

[À quelle solution technologiques ai-je accès en faisant partie du Mouvement ?](#)

[D'où proviennent les solutions technologiques ?](#)

[Comment sont qualifiées les solutions proposées dans le repérage technologique ?](#)

[Combien de solutions technologiques seront présentées à mon entreprise ?](#)

[Quel est le niveau d'engagement pour faire partie du Mouvement](#)

03 Admissibilité et sélection des entreprises

[Comment puis-je joindre le Mouvement ?](#)

[Combien d'entreprises pourront joindre le Mouvement ?](#)

[Quels sont les critères d'admissibilité ?](#)

[Y a-t-il des frais pour avoir accès au service ?](#)

[Quels sont les critères d'exclusion ?](#)

[Comment sont sélectionnées les entreprises du Mouvement ?](#)



Informations générales





EN QUOI CONSISTE LE MOUVEMENT?

- « **J'adopte le Québec Tech** » est un mouvement porté par Québec Tech qui vise à accélérer la découverte et l'adoption des technologies, développées au Québec, par les moyennes et grandes entreprises.
- Mobiliser les acteurs clés de l'écosystème et employer un bassin de solutions tech qualifiées pour créer des liens concrets entre entreprises établies et solutions technologiques québécoises, tout en renforçant la fierté et le rayonnement du Québec Tech ici et à l'international.

QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS AUX ENTREPRISES ADHÉRANT AU MOUVEMENT ?

Les entreprises qui rejoignent le Mouvement ont accès à :

- un repérage technologique structuré et personnalisé ;
- des mises en relation ciblées avec des solutions technologiques québécoises pertinentes ;
- une visibilité associée au mouvement « J'adopte le Québec Tech » ;
- des contenus, activités (invitation événements) et expériences liées à l'innovation et à l'adoption technologique.





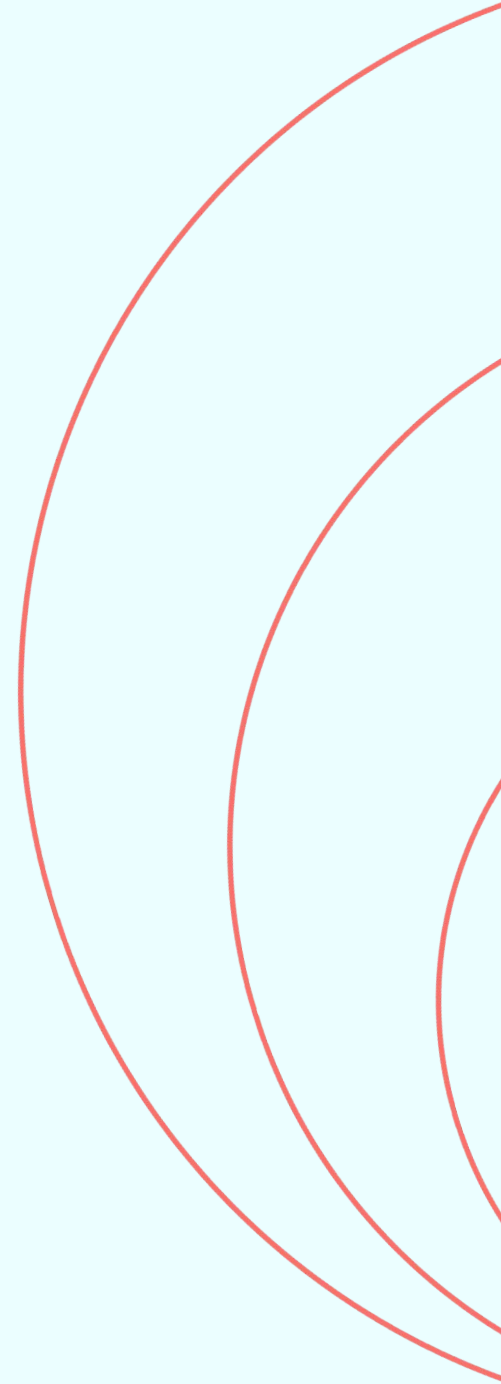
QUELLE EST LA VISIBILITÉ POUR MON ENTREPRISE ASSOCIÉE AU MOUVEMENT ?

Les entreprises adhérentes bénéficient notamment de :

- l’affichage de leur nom et de leur site web sur **le site de Québec Tech**, dans **la section dédiée au Mouvement** ;
- l’autorisation d’utiliser la pastille « **J’adopte le Québec Tech** » dans leurs communications ;
- la possibilité d’être mises en vitrine à travers des histoires **de maillages technologiques à succès**, avec l’accord écrit des parties impliquées.

QUELLE EST LA DURÉE D’ACCÈS AU SERVICE?

L’accès au service est accordé pour une période **de 3 ans renouvelable annuellement**.

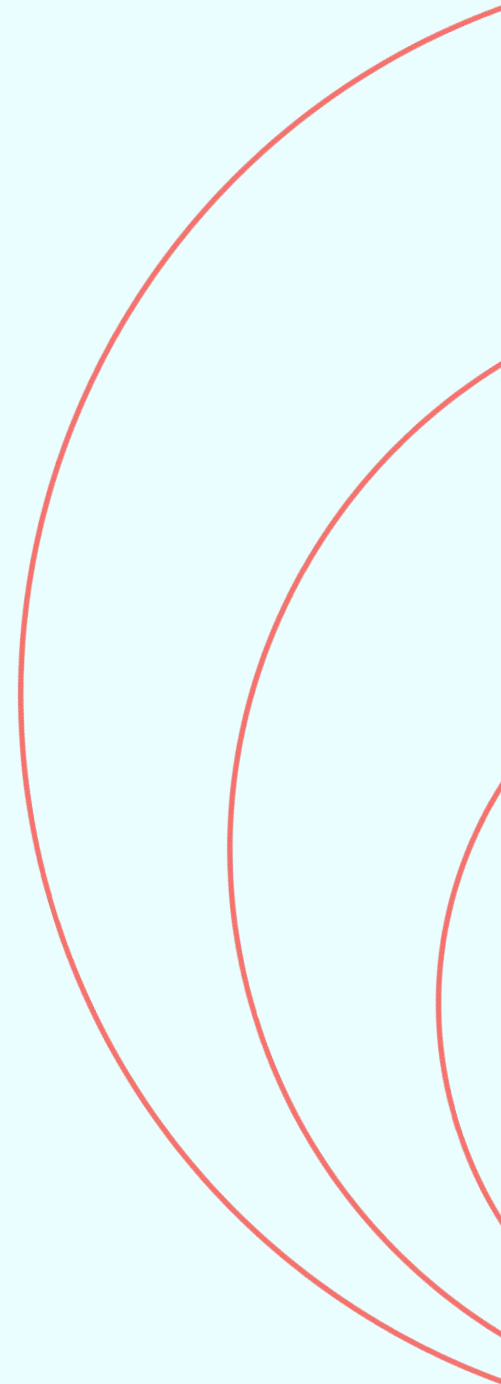




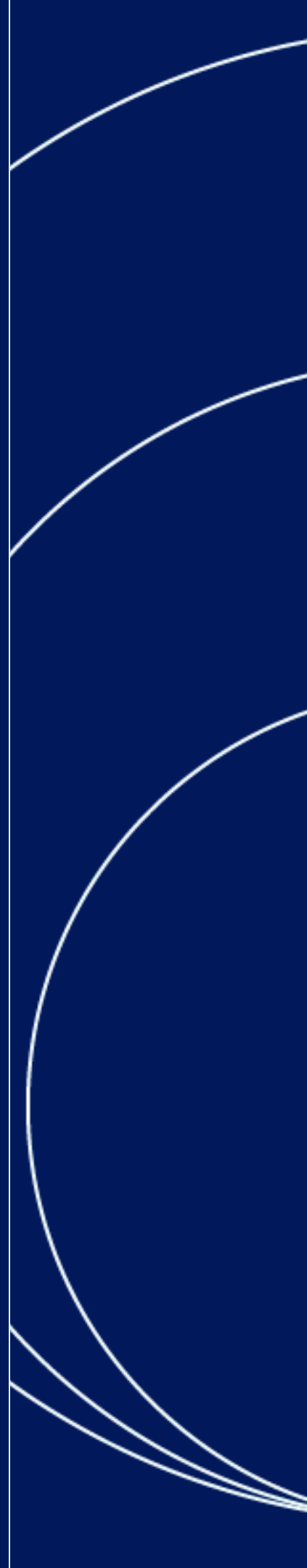
COMMENT LE MOUVEMENT PEUT BÉNÉFICIER À MON ENTREPRISE ?

Le Mouvement permet de :

- simplifier et accélérer l'**identification de solutions technologiques québécoises** adaptées ;
- soutenir **la productivité et l'innovation** par l'adoption de technologies locales ;
- démontrer un **engagement** clair envers **l'écosystème québécois d'innovation** ;
- accéder à un **réseau structuré d'acteurs technologiques et d'accompagnement**.



Fonctionnement du service





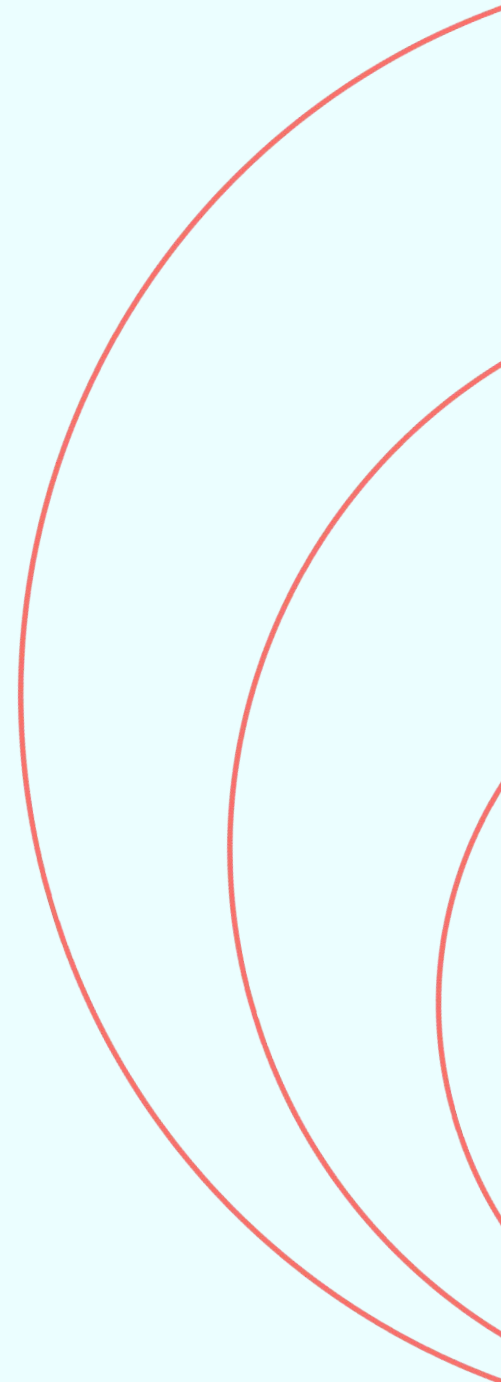
QUELLE EST L'IMPLICATION POUR MES ÉQUIPES INTERNES ?

Une personne référente est identifiée pour participer aux échanges clés, aux rencontres d'orientation et aux maillages pertinents. **Québec Tech s'occupe de la coordination et du repérage.**

QUI DEVRAIT ÊTRE LE POINT DE RÉFÉRENCE POUR LE MOUVEMENT AU SEIN DE MON ENTREPRISE ?

Idéalement, une personne proche du terrain, qui connaît bien **les processus internes et les enjeux opérationnels de l'entreprise et/ou ayant un pouvoir d'influence ou de décision sur les choix technologiques.**

Selon la structure de l'entreprise, plusieurs personnes peuvent être impliquées (ex. innovation, TI, opérations, approvisionnement, transformation numérique). L'important est d'avoir au moins un point de contact clair pour faciliter les échanges et la coordination avec Québec Tech.



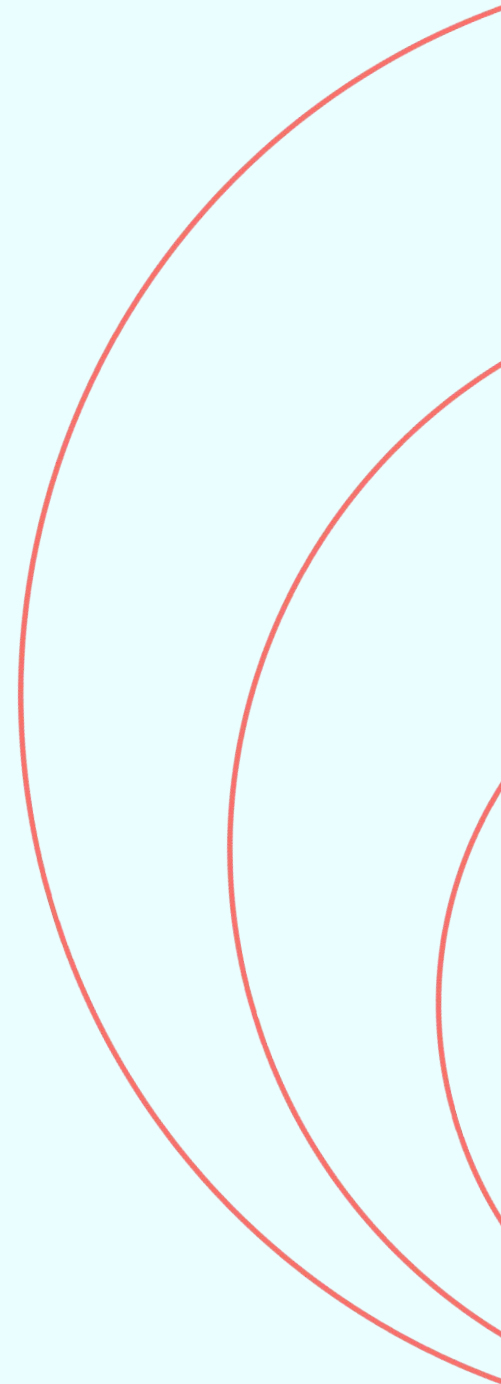


À QUELLES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES AI-JE ACCÈS EN FAISANT PARTIE DU MOUVEMENT ?

Les entreprises ont accès à des solutions technologiques développées au Québec, sélectionnées en fonction de leurs besoins d'affaires et de leurs enjeux de productivité ou d'innovation.

Les solutions proviennent notamment de secteurs comme :

- intelligence artificielle et données
- manufacturier et industrie 4.0
- commerce, marketing et expérience client
- logistique et chaîne d'approvisionnement
- logiciels B2B et plateformes numériques
- cybersécurité
- technologies propres et durables
- etc.





D'OÙ PROVIENNENT LES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES?

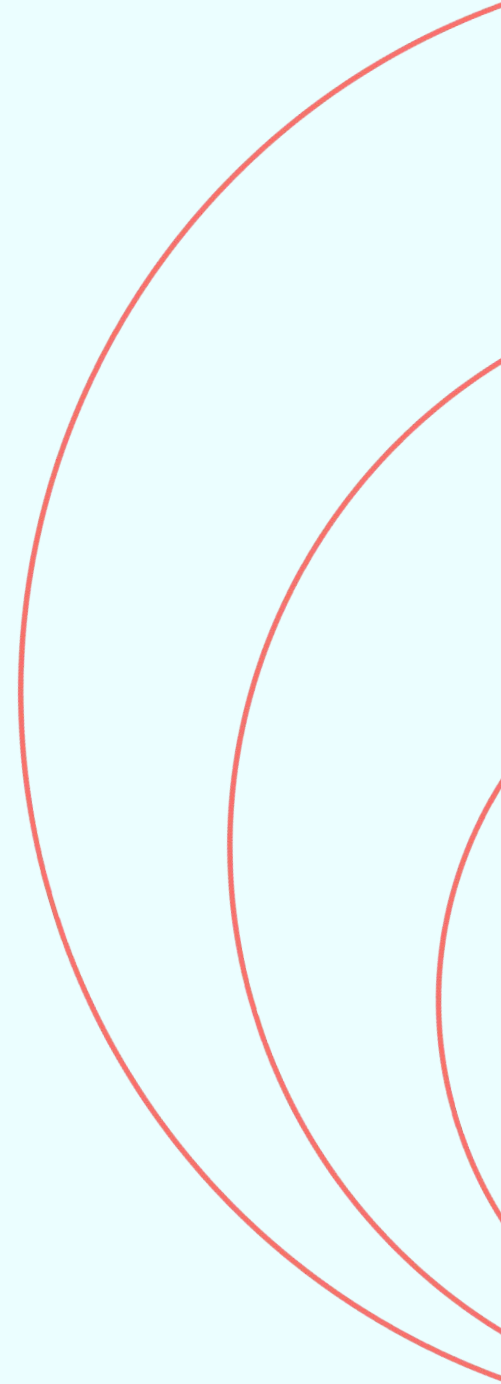
Québec Tech s'appuie sur un répertoire de plus de **3 000 startups et entreprises technologiques québécoises**, dont plus de **400 solutions déjà qualifiées** selon des critères de maturité, de pertinence et de capacité de déploiement.

Ce répertoire est vivant et en constante évolution : de nouvelles solutions sont qualifiées régulièrement, et des recherches ciblées sont aussi menées en fonction **des besoins spécifiques des entreprises du Mouvement**. Lorsque pertinent, de nouvelles entreprises technologiques peuvent être intégrées pour répondre précisément aux enjeux identifiés.

COMMENT SONT QUALIFIÉES LES SOLUTIONS PROPOSÉES DANS LE REPÉRAGE TECHNOLOGIQUE ?

Les solutions proposées sont :

- de fournisseurs québécois ;
- innovantes ;
- pertinentes par rapport aux besoins exprimés par l'entreprise ;
- commercialisées et disponibles ;
- identifiées à travers le réseau et l'expertise de Québec Tech et de ses partenaires.





COMBIEN DE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES SERONT PRÉSENTÉES À MON ENTREPRISE ?

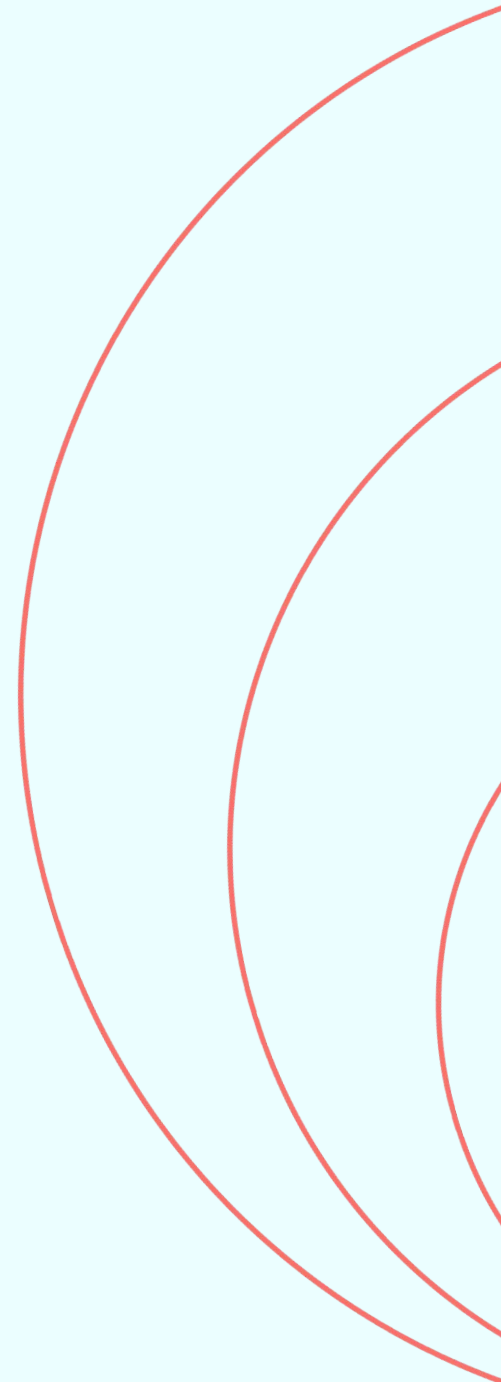
Le nombre de solutions présentées varie selon vos besoins, **la maturité de votre projet et les enjeux identifiés**. En moyenne, entre **5 et 12 startups/ solutions technologiques par an** sont proposées, en fonction de la pertinence pour votre contexte d'affaires.

L'approche privilégie toujours la qualité et l'alignement avec vos besoins, plutôt que le volume.

QUEL EST LE NIVEAU D'ENGAGEMENT POUR FAIRE PARTIE DU MOUVEMENT?

Le niveau d'engagement pour l'entreprise consiste **en quelques heures par année**. Ce nombre d'heure varie selon les besoins de l'entreprise.

Typiquement, quelques rencontres de 45 à 60 minutes sont à prévoir avec Québec Tech, notamment pour la prise de besoins technologiques. Lorsque des maillages technologiques sont planifiés, il faut prévoir entre 30 et 60 minutes par rencontre. De 3 à 5 rencontres de maillage sont attendues.



Admissibilité et sélection des entreprises





COMMENT PUIS-JE JOINDRE LE MOUVEMENT ?

Pour rejoindre le **Mouvement**, il suffit de manifester son intérêt auprès de **Québec Tech** à l'adresse mail jadopte@quebectech.com.

Une prise de contact permet de valider l'admissibilité et de préciser les prochaines étapes.

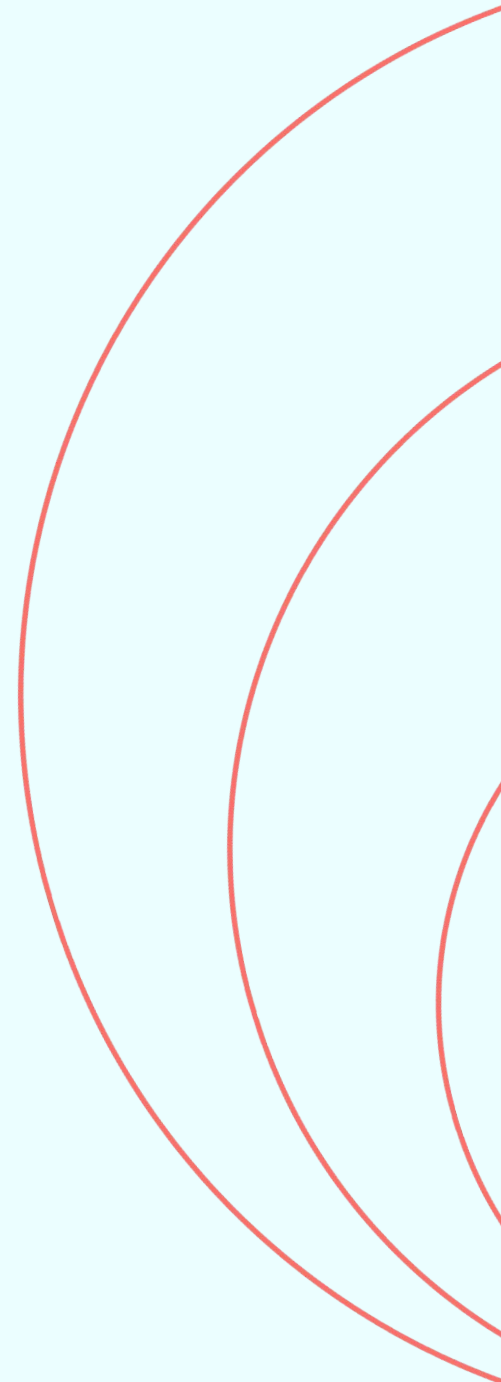
COMBIEN D'ENTREPRISES POURRONT JOINDRE LE MOUVEMENT ?

Le nombre d'entreprises participantes **est limité à 100 pour la première année** afin de garantir un accompagnement de qualité et des maillages pertinents.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ?

Les critères incluent notamment :

- être une entreprise établie au Québec moyenne ou grande (plus de 200 employés)
- avoir des besoins réels en innovation ou en adoption technologique ;
- démontrer une volonté concrète d'adopter des solutions développées au Québec.





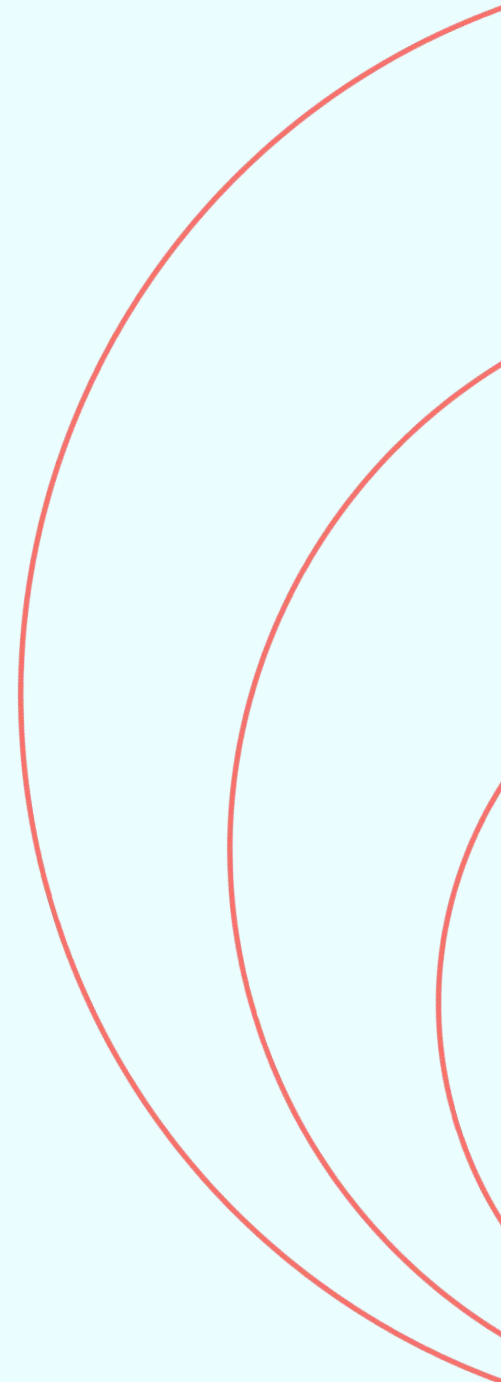
Y A-T-IL DES FRAIS POUR AVOIR ACCÈS AU SERVICE ?

Oui. L'accès au service J'adopte le Québec Tech est offert au coût de **5 000 \$ par année.**

Les modalités sont précisées lors du processus d'adhésion.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'EXCLUSION ?

- Mauvaises pratiques d'affaires et présence d'impact social/environnemental négatif
- Projets à caractère sexuel, religieux, politique, ou relié à la drogue ou au jeu





COMMENT SONT SÉLECTIONNÉES LES ENTREPRISES DU MOUVEMENT ?

Les entreprises du **Mouvement** sont référées par **les partenaires fondateurs** (Fonds de Solidarité FTQ, Investissement Québec et Québec Tech).

Un appel de présentation du Mouvement d'adoption technologique avec Québec Tech permet ensuite de valider l'intérêt et la pertinence du service pour l'entreprise.

Afin d'assurer la qualité du service de Québec Tech, un maximum de **100 entreprises** pourront adhérer au **Mouvement** lors de la première année.



MERCI

Pour toute autre question n'hésitez pas à contacter
Léa Boulanger, Conseillère aux maillages technologiques

lea@quebectech.com

